

La Maison des associations à deux doigts du bonheur

MUNICIPAL • *La Ville est favorable au principe d'un crédit de 1,5 million de francs pour loger la Maison des associations.*

PHILIPPE BACH

Le projet de la Maison des associations est à deux doigts d'aboutir. En effet, le Conseil municipal examinait hier le crédit qui permettrait de boucler ce projet. Ce projet consiste à rénover de fond en comble les locaux de l'ex-journal *La Suisse* pour y loger une cinquantaine d'associations regroupées au sein de la Fondation pour l'expression associative (FEA). Un dossier particulièrement complexe, vu l'imbrication des immeubles appartenant à différents propriétaires mais formant un tout (certaines limites passent au milieu des pièces!).

Le conseiller administratif Christian Ferrazino a rappelé qu'une partie du projet a d'ores et déjà pu être bouclée: le 8 et 8 bis, de la rue du Vieux-Billard a été racheté par l'Etat et le 9, rue des Savoises par la Maison des associations (grâce à une subvention de 1,2 million accordée par la Ville). La dernière tranche – le 11-17, rue des Savoises – permettrait de rendre au projet son unité.

Le coût à la charge de la Ville serait de 1,5 million. Une somme qui servirait à racheter les sous-sols, le rez et le premier étage composé de bureaux. Les niveaux supérieurs seraient, eux, acquis par la Fondation HBM «Vernier Aviation», afin de garantir une bonne séparation entre logements et activités associatives (et éviter que les locataires fassent les frais de l'opération et que, pour payer l'indispensable rénovation de la partie attribuée à la FEA, les loyers prennent soudain l'ascenseur).

Les pouvoirs publics – et les partis de l'Alternative – ont également exigé un meilleur contrôle de l'opération. Ce qui a d'abord été assimilé à une volonté de mainmise politique sur le monde associatif par la FEA. Un compromis a pu être trouvé en coulisses, au terme duquel l'autonomie de

gestion serait laissée aux usagers. En revanche, pour les décisions d'importance au niveau des rénovations ou pour des enjeux fonciers, une délégation où les pouvoirs publics seraient majoritaires garantirait la pérennité du bien commun.

Dans un premier temps, l'Alternative était prête à voter le crédit en discussion immédiate, estimant que le fond de l'enjeu – l'utilité de la Maison des associations – avait déjà été tranchée au cours d'un précédent débat (lors du vote de des 1,2 million pour l'achat du 9, rue des Savoises).

Une manière de faire qui a hérisé l'Entente. Qui a réagi de manière très diverse. Les libéraux se sont réfugiés dans une opposition féroce, accusant l'Alternative «de vouloir favoriser leurs petits copains», selon les mots de Mark Muller, qui s'est risqué à des analogies avec le dossier de la Banque cantonale! «C'est vrai que chez vous, certains pratiquent la politique des grands copains», a rétorqué Souhail Mouhanna (AdG-solidarités).

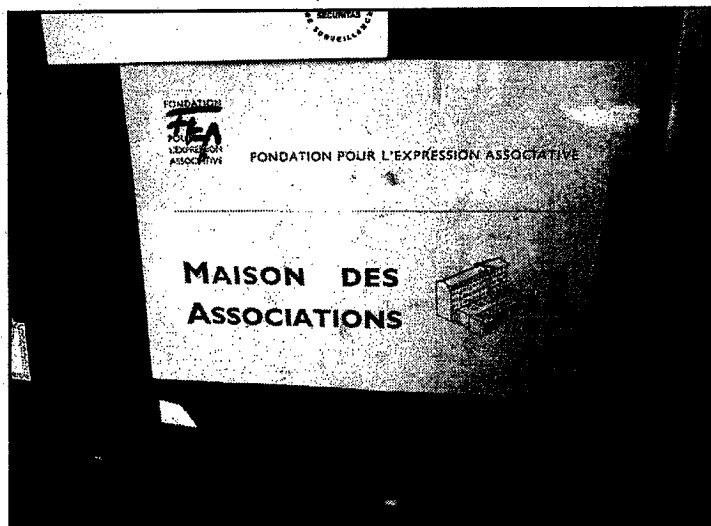
Bernard Lescaze (radical) s'est voulu plus philosophe: «De toute manière, vous n'esquivez pas le débat, puisque le Grand Conseil doit pour sa part encore voter un dernier crédit de rénovation, et là, je vous garantis que même sur vos bancs on votera le renvoi en commission.»

Enfin, le PDC s'est livré à une surenchère, estimant que la Ville devait racheter tous le bâtiment du 11-17, rue des Savoises. D'où un amendement de Robert Pataroni proposant de faire passer le crédit à 3,5 millions.

Après pause et mûre réflexion, l'Alternative a finalement décidé qu'un renvoi en commission des finances était tout de même plus sage. Ce qui a été fait.

FORTUNE LÉGUÉE

Le Conseil municipal a encore: • appris de la bouche du



Monde associatif Le projet de Maison des associations prend peu à peu forme. JLP

conseiller administratif en charge de la culture Alain Vaissade qu'une habitante de Genève récemment décédée a fait don de sa fortune à la collectivité publique en mentionnant le souhait que cette somme soit affectée au Musée d'ethnographie. Il s'agit d'une fortune en biens immobiliers dont la valeur est estimée

entre 8 et 10 millions de francs.

•renvoyé en commission un train de crédits de 37 millions de francs représentant la contribution de la Ville pour le prolongement de la ligne du tram 13 en direction de la place des Nations. Une partie de la droite, emmenée par les libéraux, a dit son opposition face à ce projet.

Statut des fonctionnaires

Faut-il oui ou non autoriser le Conseil administratif à envisager une réforme du statut de la fonction publique municipale en accord avec les représentants des employés? A cette question, le Conseil municipal, mardi soir, a répondu oui à une très large majorité, non sans que l'Alliance de gauche (les deux fractions confondues) ait tout tenté pour convaincre ses partenaires de l'Alternative des dangers que pourraient entraîner un tel vote. Ils s'y sont mis à plusieurs pour remarquer que partout où l'on parle de réformer les statuts des fonctionnaires, cela se termine par un démantèlement. Mais du côté socialiste et des Verts, on se refusait de peindre le diable sur la muraille, estimant que la résolution en question était suffisamment précautionneuse et, surtout, qu'elle lançait un appel explicite à la concertation. Mais à droite, on peinait à dissimuler certaines intentions. Le radical Bernard Lescaze s'est ainsi mis à espérer l'introduction du salaire au mérite. Une seule chose est pourtant sûre en l'état: le Conseil administratif est en droit de réfléchir à des réformes. MGI